

viennent. Comme je le disais il y a quelques semaines, dans la première transaction dont j'avais entendu parler, il s'agissait de sept tracteurs, dont l'importation au Canada avait permis de réaliser une économie de \$20,000, soit beaucoup plus de \$2,000 par tracteur.

Pendant le congé de Noël, j'ai constaté qu'un grand nombre de cultivateurs de ma région s'intéressaient énormément à cette disposition. Certains d'entre eux procèdent de la même manière, et vont eux-mêmes en Angleterre ou y envoient des agents pour organiser l'importation de ces tracteurs. Sauf erreur, ils ne sont assujettis à aucun droit car ils rentrent dans la catégorie des instruments aratoires et qu'aucune question de dumping ne se pose puisque, à l'heure actuelle, on ne fabrique presque aucun tracteur au Canada.

J'espère que le ministre enjoindra la Commission qui s'occupe actuellement de toute la question des prix des machines agricoles de tenir particulièrement compte du fait que l'on peut obtenir à l'étranger, à bien meilleur marché, des tracteurs presque analogues à ceux qui se vendent au Canada. C'est une question importante. N'oublions pas qu'il y a au Canada des marchands qui vendent des tracteurs aux cultivateurs canadiens depuis longtemps et auxquels on n'a rien à reprocher. Ce sont des hommes d'affaires avertis mais qui constatent actuellement qu'ils perdent une partie de leurs affaires parce que leurs clients préfèrent aller acheter leurs tracteurs en Angleterre.

Le ministère de la Justice pourrait même faire une enquête là-dessus. Ce sont là des transactions qui peuvent être conclues par certains cultivateurs, et je ne vois pas pourquoi tous les cultivateurs canadiens qui veulent acheter des tracteurs ne pourraient pas en bénéficier. J'espère vivement que le ministre examinera sérieusement cette question et qu'il sollicitera, le cas échéant, l'avis du ministère de la Justice afin de s'assurer qu'il ne se passe rien qui puisse être déloyal ou injuste envers les consommateurs canadiens. Si la chose est possible, j'espère qu'il veillera à protéger les consommateurs et qu'il permettra à tous les fermiers du Canada de se procurer ces tracteurs à prix réduit.

**M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar):** Pour commencer, monsieur l'Orateur, permettez-moi de dire que cette attitude concernant les prêts accordés aux fermiers me paraît excellente—je veux parler des facilités accordées aux syndicats ou pour les achats en commun. Si, par exemple, cette loi avait été mise en vigueur plus tôt, les cultivateurs auraient très bien pu acheter des séchoirs à grain, ce qui leur aurait permis de faire face à leurs difficultés actuelles.

[M. Howe.]

Comme les préopinants l'ont fait remarquer, ce projet est étendu aux Indiens afin qu'ils puissent, eux aussi, profiter de ces prêts, solution qui cadre probablement très bien avec leur attitude envers l'agriculture. Malheureusement, cette mesure prévoit des taux d'intérêt les plus élevés jamais exigés pour des prêts de ce genre. Le fardeau de cet intérêt vient s'ajouter aux prix agricoles à un moment où ceux-ci sont déjà excessifs.

Selon moi, le gouvernement devrait se soucier de voir si l'industrie agricole sera vraiment capable de rembourser le crédit qu'on met à sa disposition. Prenons par exemple une nouvelle qui a paru dans le *Star-Phoenix* de ce mois-ci, selon laquelle des vendeurs d'instruments aratoires pendant la campagne agricole actuelle ont en main une foule de comptes à recouvrer. D'après un marchand, tout ira bien encore pendant quelques mois, mais pourtant son banquier lui a conseillé la prudence. Voilà le genre de situation en matière de crédit dont il faut tenir compte. Je n'en tiens pas pour responsable le ministre de l'Agriculture, car il est prisonnier de la politique du gouvernement en vertu de laquelle le plafond du taux des prêts consentis par les banques a été supprimé il y a quelque temps. On nous avait dit alors qu'on voulait laisser la concurrence contrôler les taux d'intérêt et qu'elle les ramènerait en fin de compte à un niveau satisfaisant pour les Canadiens.

Ma foi, la concurrence ne semble pas terriblement vive. Les taux d'intérêt augmentent constamment et, je le répète, handicapent l'exploitation globale des cultivateurs. D'un autre côté, on n'a pas l'air de s'occuper très activement des ventes de produits agricoles ni du revenu des cultivateurs.

Une commission chargée de l'examen des prix des machines agricoles siège depuis deux ans; alors qu'elle poursuit ses entretiens à certains endroits et recueille des témoignages à travers le pays, les cultivateurs de l'Ontario comme l'a dit l'honorable préopinant règlent le problème eux-mêmes en allant en Angleterre acheter des tracteurs à meilleur marché. D'autres cultivateurs louent des camions pour se rendre au sud de la frontière et en ramener des engrais qui se vendent meilleur marché aux États-Unis. Ce devrait être l'indice de la concurrence qui existe au Canada tant du point de vue des taux d'intérêt que des ventes de machines agricoles ou d'engrais. Le gouvernement doit s'attaquer à ce problème et il devra admettre que la concurrence dont on parle si souvent n'existe tout simplement pas.

Voici le revers de la médaille: on a décidé de former un conseil des grains à Saskatoon, c'est-à-dire une autre société de débats dont les membres siégeront pour méditer et élaborer